

Fiche de poste « classe relais » Collège

L'enseignant exerce ses missions en classe sous la responsabilité du Principal.

Il exerce des fonctions d'enseignement et de coordination de l'équipe d'encadrement des élèves en cohérence avec les actions éducatives et pédagogiques, supports du dispositif relais.

La scolarisation dans le dispositif relais fait l'objet d'une prise en charge individualisée en lien avec le professeur principal d'origine. Le suivi individualisé est effectué avec l'équipe éducative du dispositif, constituée d'un éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, d'un Assistant de Prévention et Sécurité et de 2 surveillants.

Il s'agit de mettre en place progressivement un retour en cursus ordinaire au sein du collège.

Missions :

Ce poste nécessite une bonne connaissance des adolescents en situation de marginalisation et de comportement à risque. Une expérience des jeunes en difficulté est également souhaitable ainsi qu'une bonne connaissance des processus de décrochage scolaire, de leur prévention et des possibilités de remédiation.

Compétences requises:

Sens des relations, de l'écoute, et de la communication, respect de la confidentialité ;
Disponibilité, adaptabilité, compréhension et acceptation de cultures professionnelles différentes ;
Aptitude à la négociation ;
Sens de l'organisation ;
Esprit d'analyse et de synthèse, qualités rédactionnelles.